



La plume des Montseveroudères

Gazette annuelle des habitants de la commune de Montseveroux – Année 2019 – Numéro 5



Avec les remerciements aux personnes qui ont permis la réalisation de ce document.

Document édité par la commune de Montseveroux
Conception : Dominique Lecerf, Edith Bellet, Stéphane Carras



République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

Département de l'Isère
Arrondissement de Vienne

Canton de Roussillon

Le mot du Maire



L'année 2019 s'achève avec le grand projet pour Montseveroux inauguré le 6 septembre dernier.

C'est aussi la dernière édition de la gazette de ce mandat.

Une gazette qui a permis une libre expression des talents passionnés et du tissu associatif.

J'espère que vous avez pris et que vous prendrez un réel plaisir à parcourir ces pages, dont l'objectif est de « faire connaître » pour un « mieux vivre ensemble ».

Je tenais particulièrement à remercier les contributeurs des ces différentes éditions, ainsi que Dominique Lecerf, conseillère municipale, qui a consacré beaucoup de son temps aux différentes étapes de construction des différentes gazettes successives.

Bonne lecture.

Stéphane CARRAS

Maire de Montseveroux

Directeur de publication : Stéphane CARRAS
Rédactrice : Dominique LECERF
Distribution : équipe municipale

Rédaction : commission communication
Imprimé par la mairie – tirage 480 exemplaires

SOMMAIRE

Inauguration	4
Informations pratiques.....	5
Pourquoi se mobiliser pour le patrimoine.....	7
Bilan sur le zéro phytosanitaire.....	8
Naissance de l'école à Montseveroux.....	9
Ecole primaire Montseveroux.....	12
Conseil Municipal des Jeunes.....	14
Permaculture.....	15
Les bergers de Montseveroux.....	16
Ferme de Saint Sulpice.....	17
Informations OVIV.....	18
Prele.....	20
Chanteval.....	22
Champiflore.....	23
Club de l'amitié.....	24
Cru de Paille.....	25
Jazz en bièvre.....	26
Filigranne Cultures Plein Champs, devenez articulateurs.....	27
Biennale de la danse.....	28
Maison d'éditions les tardigrades.....	29
Etat civil.....	30

INAUGURATIONS DE L'ÉCOLE ET DE LA SALLE MENESTRELS



Le pari a été tenu ! les deux chantiers initiés au début du mandat en 2014 sont achevés. L'un depuis février 2018 et l'autre en avril 2019.



Lors de l'inauguration, les personnalités présentes ont pu découvrir les deux bâtisses, bâtie de toute pièce pour l'école, rénovée pour le château, tous ont eu la satisfaction d'avoir aidé la commune de Montseveroux.

Les rubans ont été coupés en présence de Monsieur le Sous-Préfet, de Madame Limon, députée, de Monsieur Savin, sénateur, de Yannick NEUDER vice-président de la région Auvergne Rhône Alpes, Madame Sylvie Dézarnaud en tant que conseillère départementale et représentant Monsieur Barbier retenu par ses obligations de Président du conseil départemental, de Monsieur Charvet président de la Communauté de Commune entre Bièvre et Rhône, de Monsieur Nucci vice-président de la communauté de communes entre Bièvre et Rhône, de Nathalie Peyrachon vice-présidente du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, et en présence de Monsieur le Maire Honoraire Vital Nicaise.

Les élus ont tous salué l'engagement pour doter la jeunesse de bonnes conditions de scolarité et offrir à la commune un lieu culturel. Ils ont reconnu aussi l'importance du rôle et des adjoints pour les suivis et réunions diverses pour mener à bien les travaux.

Les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes étaient présents également et ont été déterminés dans leur présentation. Ils ont été fiers de pouvoir présenter leurs idées qui sont suivies d'actes.

Monsieur Durieux, républicain engagé, a légué à la commune une maquette de château inspirée des plans du château de Montseveroux, elle a été réalisée dans les années 1910. La famille ne sait pas par qui elle a été fabriquée, élèves ou enseignant, cependant il déclarait qu'à cette époque, les instituteurs avaient pour mission les apprentissages manuels.

Quand les enfants ont-ils appris la chanson « je veux apprendre interprétée avec tant de délicatesse sous la direction de leur professeur des écoles Dominique Ganet ?



INFORMATIONS PRATIQUES

Les numéros de téléphone :

Mairie, tél : 04/74/59/24/53

La Poste, tél 04/74/59/25/60

Ecole, tél 04/74/59/24/39

Cantine, tél 04/74/20/18/95

La cantine est gérée par une association, sa présidente est Madame Alice TEISSIER

Les démarches administratives à la mairie

- **Concernant les travaux**, la plupart des travaux sont soumis au dépôt d'un dossier d'urbanisme. Se renseigner auprès de la mairie avant de les exécuter.

- **Recensement militaire des enfants à 16 ans révolus.**

Passer en mairie avec livret de famille et pièce d'identité de l'enfant dans les trois mois suivants la date anniversaire. La mairie transfère tous les trois mois la liste des jeunes au service des Armées.

L'attestation de recensement est demandée pour la conduite accompagnée et lors du passage des examens.

Communauté de communes entre Bièvre et Rhône

- Collecte des ordures ménagères, numéro vert (appel gratuit) 0800 138 438 ou accueil de la communauté de communes : 04/74/29/31/00

- Compétence eau potable : elle est exercée par le syndicat des Eaux Dolon-Varèze jusqu'au 31/12/2019. Contact : 04/74/79/50/12 74 – www.dolon-vareze.fr

- Compétence assainissement : celle-ci a été transférée à la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône depuis le 01/04/2019 mais le syndicat des Eaux Dolon-Varèze exercera cette compétence pour le compte de la CCEBER jusqu'au 31/12/2019.

- Le syndicat de voirie devrait être dissout à la fin de l'année 2019 et la compétence reprise par la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône.

- La compétence Plan Local d'Urbanisme a été transférée à l'intercommunalité.

Rappel des limitations liées à la réglementation sur les bruits de voisinage

Les travaux momentanés de bricolage et de jardinage doivent être exécutés :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'**ANTS**
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants **FranceConnect**

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
- Dupliquata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule **
- Autre motif **

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr/rubrique/eservices> associées puis « immatriculer mon véhicule ».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

** Uniquement en m'identifiant avec mon compte France Connect

POURQUOI SE MOBILISER POUR LE PATRIMOINE

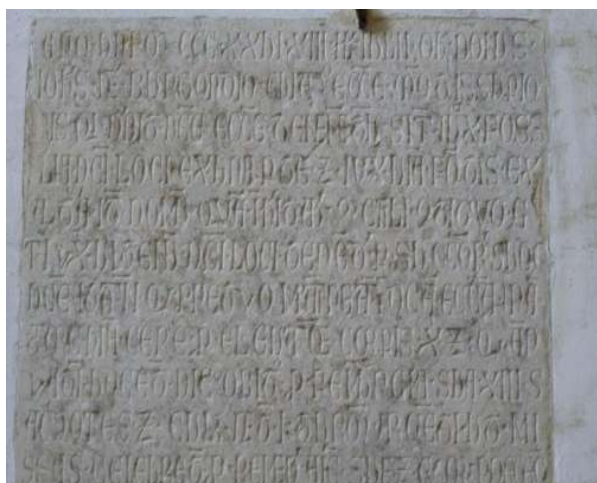
Ce qui nous forge, c'est notre passé, nous sommes le résultat d'une évolution constante, de progrès, parfois de retour en arrière, c'est peut-être pour cela que conserver le patrimoine est important. Il faut transmettre aux générations à venir! on entend souvent cette réflexion de nos jours à propos du climat, elle est à utiliser aussi pour le patrimoine.

Imaginons Montseveroux sans son château, sans son église, sans ses maisons séculaires, aurait-on l'image que nous en avons actuellement, certainement pas !

C'est pour cela que notre patrimoine est à entretenir, à conserver. Les projets de rénovation de l'église sont à l'arrêt par manque de budget

L'église est un édifice religieux, la participation aux messes est réduite, direz-vous, est-ce une argumentation suffisante ?

Cet édifice a été bâti au 12^{ème} siècle, avec les connaissances du moment, regardons l'encadrement de la fenêtre de l'origine du bâtiment et observons que les constructeurs avaient sans doute très peur de l'effondrement.



Testament jean de Bourgoin



Cette église est le témoin des événements passés, guerre de Religion, Révolution avec ses pierres rubéfiées (rougies par le feu), elle a sans doute subi des assauts, peut-être du Seigneur des Adrets, seigneur belliqueux, tantôt catholique, tantôt protestant ; de révolutionnaires qui avaient utilisé l'église comme lieu de rassemblement.

Bientôt nous pourrions honorer les 700 ans qui nous séparent de la mort de Jean de Bourgoin dont le testament est encore présent dans l'église.

A l'heure où tout va si vite,
n'est-ce pas une notion du
temps à respecter.

Ne laissons pas l'église se
détruire davantage.

Nous aurons sans doute à créer
un comité pour soutenir
financièrement la restauration
de cet édifice.

BILAN SUR LE ZERO PHYTO A MONTSEVEROUX

Les communes ont été contraintes depuis 2017 à abandonner tout traitement phytosanitaire dans les communes. Cela a conduit à des comportements, des pratiques totalement innovantes. Elles ont été aidées pour ces nouvelles pratiques par la FREDON : <http://www.fredonra.com/presentation/nos-missions/>

La FREDON Rhône Alpes est une **fédération dédiée au sanitaire du végétal qui agit dans l'intérêt général en zone rurale comme urbaine. Elle a pour objet essentiel la protection de l'état sanitaire des végétaux et du patrimoine naturel dans l'intérêt public. Elle agit contre les organismes nuisibles, les espèces exotiques envahissantes et les dangers sanitaires présents en région Rhône Alpes.**

Zero phyto implique des contraintes mais aussi des bénéfices, déclare Luc, employé communal.

Voyons avec lui les contraintes,

« Un cimetière qui n'a plus son état de propreté d'antan. Autrefois, on me félicitait pour l'entretien du cimetière, j'étais content d'avoir pu accomplir un travail soigné mais j'utilisais la chimie. Cela nécessitait la tenue d'un cahier précis sur lequel il fallait tout noter, les quantités de produit utilisé, les lieux sur lesquels j'étais passé, un habillage protection en conséquence pour protéger ma santé des désagréments de ces produits et aussi ,cela générerait, il faut bien le dire une pollution générale avec un passage des produits dans les nappes phréatiques.

Chaque tombe est propriété des familles ; la commune a en charge les allées et bordures, je me limite donc aux allées. Pour réaliser ce travail, j'ai une petite débroussailleuse qui n'envoie ni gravillons ni herbe partout pour le respect des tombes.

J'ai également des contraintes avec les bordures, la débroussailleuse ne passe pas, il faut arracher l'herbe, aux abords de l'école : le lierre n'a pas suffisamment poussé pour recouvrir le sol, de plus il résiste Difficilement à la sécheresse et, il se maintient tout juste et ne pousse pas comme espéré. »

Et les bénéfices, y-en-a-t-il ?

« Oui, beaucoup. Après avoir participé à des formations, j'ai pris conscience de la nocivité des produits phytosanitaires pour moi, utilisateur mais aussi pour l'eau, la vie des insectes.

J'ai un avantage, je ne me pose plus de questions sur ma protection quand je passe à l'entretien, sur la quantité, la nature du produit à utiliser. Je n'ai plus à informer que tel jour, je passerai tel produit, qu'il faut faire attention. Cela me simplifie le travail.

Je n'ai plus à gérer un stock de produits dangereux.

Au-delà d'un certain âge, on est plus sensible aux douleurs tendineuses mais qui sont moindres par rapport à une maladie de Parkinson ou un blocage des reins.

Au final, le plus intéressant, c'est que je n'ai pas d'inquiétude sur ma santé, sur la santé des habitants.

Et puis, j'ai de bonnes surprises : je retrouve des bleuets, je vois en nombre les coccinelles, les abeilles, résidant parfois dans les murs du château.

Il est toujours possible que nous soyons contrôlés par l'Agence de l'eau d'une part, elle a délivré des subventions avec lesquelles nous avons acheté du matériel ; et par l'Inspection du Travail d'autre part.

Nous avons parlé des produits phytosanitaires, mais qu'en est-il de l'ambroisie ?

Je retarde la coupe des bordures de routes, j'évite de laisser la terre à nu, parce que c'est dans ces endroits-là que pousse l'ambroisie. »

A partir de cette année, la vérification de la pousse de cette plante va être effectuée par la communauté de communes « entre Bièvre Et Rhône »

Pour votre info, une page plan de désherbage zéro phyto est en ligne sur le site de la commune.<https://montseveroux.fr/plan-de-desherbage/>



NAISSANCE DE L'ECOLE A MONTSEVEROUX

Notre école primaire a laissé, avec un sentiment de nostalgie pour certains, le château. Elle y était établie depuis 1867 et on aurait pu penser que cela pourrait continuer ainsi mais on se devait de donner du confort, de la sécurité, de la fonctionnalité à nos enseignants et aux élèves. Il était intéressant à la suite de ce déménagement de retracer le début de l'Ecole à Montseveroux. Elle a démarré comme dans toutes les communes en 1833 suite à la loi Guizot.

Vous trouverez ci-dessous un document qui relate les lois qui ont fait notre école publique française :

Extrait de <http://www.archives-lyon.fr>

Le XIXe est le siècle de l'alphabétisation de masse, assurée au sein du réseau des écoles primaires communales. L'intervention de l'Etat est ici décisive : la loi Guizot du 28 juin 1833 rend obligatoire pour chaque commune de plus de 500 habitants l'entretien d'une école primaire de garçons ; la loi Falloux du 15 mars 1850 étend cette obligation aux écoles primaires de filles pour les communes de plus de 800 habitants ; la loi du 1er juin 1878 oblige chaque commune à construire un bâtiment d'école et enfin les «lois Ferry» de 1881 et 1882 rendent l'école gratuite, obligatoire et laïque. Ces lois rassemblent les républicains principalement autour de l'idée d'une école publique laïque, c'est-à-dire neutre religieusement et engagée politiquement. L'enseignement moral et civique remplace le catéchisme à l'école gratuite et obligatoire.

L'école républicaine, gratuite, obligatoire et laïque telle que nous la connaissons aujourd'hui naît aux débuts de la Troisième République avec la loi Paul Bert de 1879, les lois Ferry de 1881-1882 et la loi Goblet de 1886. L'école est alors porteuse de deux projets : élever le niveau de formation des futurs travailleurs et travailleuses pour une économie en pleine mutation ; affermir le régime, en formant des citoyens éclairés. Le bâtiment d'école symbolise alors la jeune république.

A Montseveroux en 1833, il s'agissait d'ouvrir une maison école pour les garçons, ce n'est qu'en 1867, qu'une école pour les filles est créée.

En 1907, le conseil municipal élabore un projet d'un groupe scolaire dans l'aile sud du château

S'en suivront une évolution constante avec rénovation, entretien par des investissements communaux. Voir texte joint (recherches de M. J.P. GAY)

Revenons à la création de cette école, dès le 18 avril 1833, le sujet est à l'ordre du jour du conseil municipal et on s'inquiète beaucoup sur les lieux pouvant accueillir les élèves. D'autant que le budget de la commune est très restreint.

Procès-verbal du conseil municipal du 18 avril 1833

On avait prévu beaucoup de dépenses en février et on n'avait plus cette mise en place d'école. Il est impossible d'acheter ou de faire construire un local convenable pour servir de maison d'école et de Logement de l'instituteur

On décide d'une augmentation d'impôts

Le conseil trouve finalement un local qui sera en sous location chez un cabaretier nommé Dominique MIACHON. Cette première école s'est –elle vraiment installée chez M. Miachon, il est permis d'en douter puisque le 17 novembre , le maire est autorisé à « prendre à bail à loyer pour 4 années au prix annuel de 70 fcs le rez de chaussée de la maison de Jean Baptiste EMONOT sauf la cave dépendant de ce rez de chaussée , l'école se tiendra en ce local ».

Le premier instituteur de Montseveroux était M. PETREQUIN domicilié à Eyzin, « il remplit les conditions pour l'enseignement public ».

NAISSANCE DE L'ECOLE A MONTSEVEROUX

L'école est souvent à l'ordre du jour du conseil municipal, le 17 novembre 1833, voici la délibération concernant la rétribution de l'instituteur ; il est payé par les parents selon l'enseignement donné.

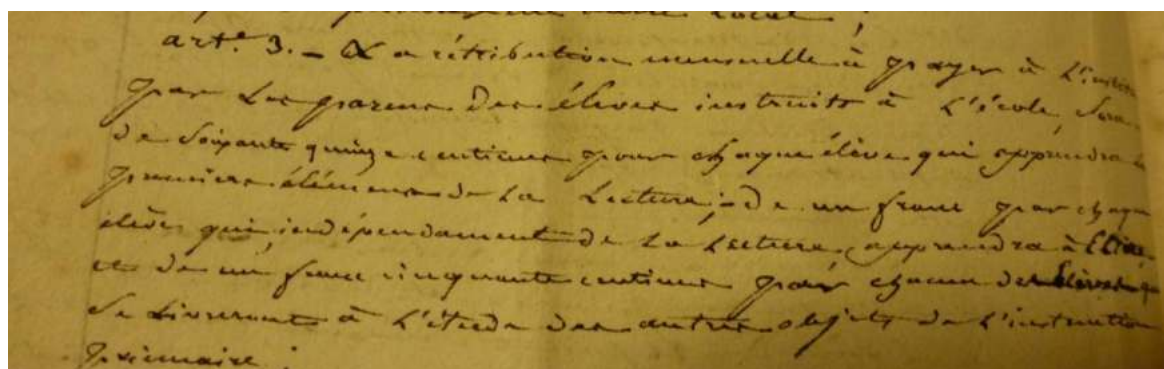
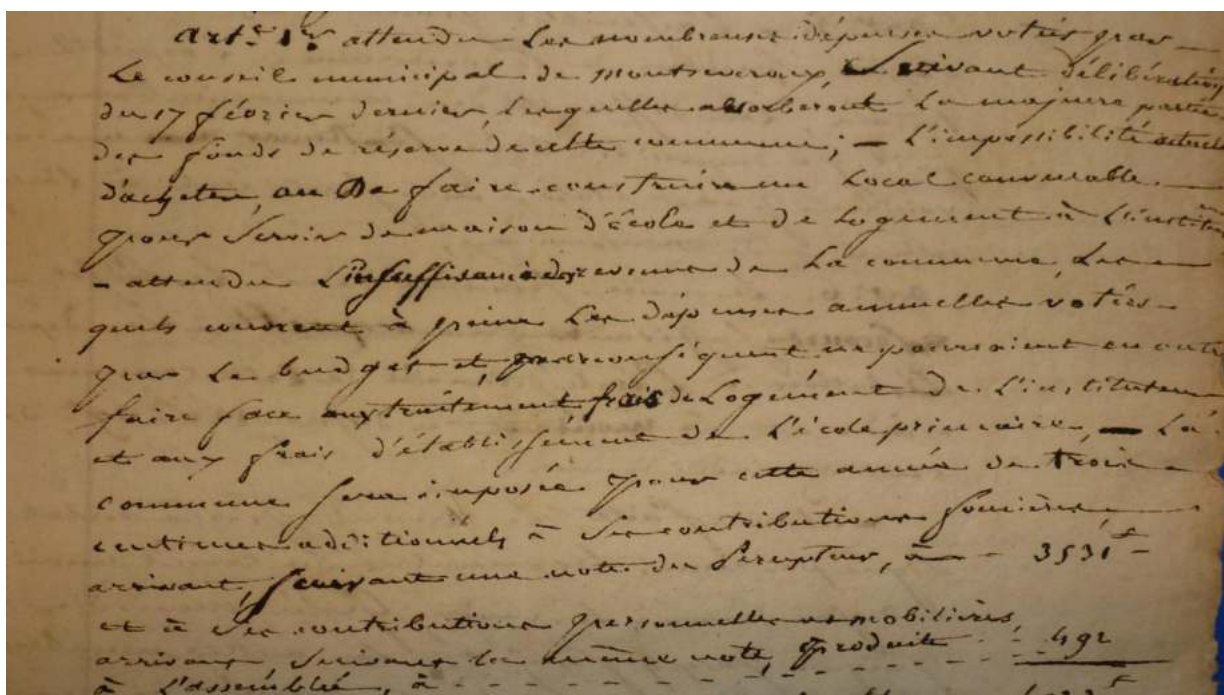
« Rétribution annuelle à gager à l'instituteur par les parents des élèves instruits à l'école sera de 75 centimes pour chaque élève qui apprendra les premiers éléments de la lecture, 1F pour chaque élève qui, indépendamment de la lecture apprendra à écrire et de 1f50 pour chacun des élèves qui se livreront à l'étude sans autre objet de l'instruction primaire.

En 1854, une délibération nous informe que 17 jeunes gens sont désignés pour recevoir l'instruction gratuite.

En 1864, un échange a lieu entre Madame Servonnat, propriétaire du château et la commune de Montseveroux, propriétaire de l'ancien presbytère. La commune s'engage à acheter et à échanger en versant une soulte à Madame Servonnat qui met des conditions : la commune devra installer dans le château, le presbytère, la mairie et la maison d'école.

En 1867, au mois de novembre, on apprend que le testament Servonnat doit être mis à exécution immédiatement.

La loi de 1867 impose l'ouverture d'une école de filles dans les communes de plus de 500 habitants.



NAISSANCE DE L'ECOLE A MONTSEVEROUX

Histoire de l'Ecole primaire de Montseveroux Jean Paul Gay

1833 Ouverture d'une Ecole avec un bail avec Miachon, cabaretier pour loger l'instituteur, dans deux pièces.

1839 construction de l'Ecole de garçons pour un montant de 2822 F Adjudication remporté par M Servonat pour 2 342 f. Les Enchères se sont faites pendant 3 minutes. Le temps de bruler 3 bougies (temps 1 mn)

L'adjudicataire devrait déposer une caution et avoir l'approbation du Préfet.

1875 construction de l'Ecole de filles. Devis 2 342 fr. avec un emprunt de 1 334 fr sur 30 ans à 5%.

1907 Projet de construction d'un groupe scolaire à l'intérieur du château partie sud.

Montant 43 775 fr avec une subvention de l'Etat de 68% et vote d'un emprunt de 14 200fr au Crédit foncier de Vienne au taux de 3,95 sur 30 ans à compter de 1908.

L'Etat accorde une subvention de 27 805 fr à la commune. M Durand remporte l'adjudication du groupe scolaire. Le crédit foncier accorde un prêt de 15 970 fr.

L'inspecteur d'Académie, Le Conseil Général, Le Conseil des bâtiments civils donnent leur accord en mai 1908.

Début 1908 construction de trois classes : classe de garçons, classe de filles et classe enfantine.

Un logement pour les instituteurs est construit, prévu dans le vieux bâtiment qui abrite actuellement un logement au premier étage et la Mairie au R .D.C, Le préau est couvert, à l'entrée sud du château.

1910 Des travaux supplémentaires pour un montant de 13 797 fr sont à prendre en charge, mais une partie est comblée par le rabais sur l'adjudication, un emprunt et une subvention d' Etat complète le reste.

1953 Rénovation des fenêtres, de la toiture au-dessus des classes et réparation du préau pour un montant de 1 800 000.

1958 Construction d'un 3e logement pour les instituteurs, entre cantine et lavabos pour 38 175 fr

1960 nouveaux équipements des classes : tableaux noirs, jeux, pour un montant de 164 000 fr.

1961 Remise en état de la cour de l'Ecole, construction d'un trottoir pour 46 330 fr.

1978 Suite à la visite de l'inspecteur d'Académie, remise en état des planchers et des fenêtres. (Classes insalubres) pour 150 120 fr.

1987 ouvertures d'une 3 e classe et recrutement d'un instituteur.

2016 Ouverture du chantier de la nouvelle Ecole en contre bas. Rentrée des élèves le 25/02/2018

ECOLE PRIMAIRE DE MONTSEVEROUX



Cette année scolaire, les élèves de CE et de CM ont vécu au rythme de la Pologne...

Un projet mené depuis la rentrée pour préparer la classe de découverte à Poznań qui a eu lieu du 31 mars au 5 avril.

Tout au long de l'année, les élèves ont travaillé l'Histoire, la géographie, la culture de ce pays... Et même appris une chanson traditionnelle en polonais : « Frère Jacques ». Ce ne fut pas une mince affaire !

Pourquoi la Pologne me diriez-vous ?

Car depuis 3 ans, les enfants de l'école correspondent avec des enfants polonais.

Envoi régulier de lettres, de cartes, de jeux en anglais, de bricolage... et au fil des mois, est venue l'idée d'aller les rencontrer, chez eux, pour de vrai.

L'équipe enseignante a relevé les manches avec l'aide des parents, des élus et du Sou des écoles pour permettre à 40 élèves, 7 adultes de partir à Poznań.

Départ le 31 mars à 14 h devant l'école.

Voyage en car et arrivée à l'Hôtel le lendemain à 11 h 30. Le voyage s'est déroulé sans encombre ponctué de pauses régulières.

La joie des enfants se lisait sur leur visage malgré un peu de fatigue : enfin, nous y étions !

Nous avons posé nos bagages à l'hôtel pour y passer une semaine extraordinaire !

Nous avons visité le jardin botanique, le parc de la Citadelle (immense parc dédié à la seconde guerre mondiale : tanks, avions, statues, musée...)



Le musée du croissant : une spécialité locale que nous avons pu préparer et déguster.



ECOLE PRIMAIRE DE MONTSEVEROUX

Le musée archéologique avec ses collections d'un autre temps !

Nos guides francophones avaient organisé un jeu de piste pour découvrir le centre de Poznań : magnifique !



Nous avons pique-niqué dans de très beaux parcs.



Tous les soirs, nous mangions au restaurant : aux menus : des soupes (tomates, légumes, vermicelle...) des plats (pâtes, pommes de terre sautées, poulet, purée...) et des desserts.



Et les correspondants ?

Ils nous avaient préparé de très belles surprises deux après-midis de suite : de très belles rencontres, des échanges, des découvertes, des cadeaux...

Les CM ont pu échanger un peu en anglais... Mais la langue n'a pas été un frein pour jouer, partager, faire et vivre ensemble.



Le jeudi 4 avril à 20 h, nous prenions la route du retour...

Nous étions heureux à l'idée de retrouver nos familles et pourtant, un petit sentiment de tristesse nous envahissait à l'idée de laisser nos copains et tout ce que nous avions vécu.

Mais l'aventure ne s'arrêtera pas là ! Les élèves continueront à correspondre et nous les attendons ici à Montseveroux.

Mais cela, ce sera une autre aventure !

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Montseveroux a un conseil municipal des jeunes depuis fort longtemps.

Depuis une année, Rudy, bien connu des habitants du village pour son activité dynamique au sein des associations, anime, avec l'aide d'Edith BELLET, conseillère municipale.

Pas moins de 20 jeunes constituent ce conseil et ce ne sont pas les idées qui leur manquent pour améliorer le vivre ensemble dans le village.

Ils sont élus pour deux ans.

Le 15 novembre 2018, ils sont venus présenter au conseil municipal leurs propositions :

- **ombrager le stade**, ils avaient même des propositions d'essence d'arbres, ils ont choisi des érables, des acacias sans épine ou des tilleuls

- **une boîte à livres** dans l'ancienne guérite abritant le système de pesée.

- **la restauration du jardin médiéval** pour améliorer le décor du château.

- **un jardin participatif**, où les personnes expérimentées pourraient communiquer leurs savoir-faire aux plus jeunes.

- **rénovation des abris bus** de Montseveroux, sur chacun des abris un artiste viendra réaliser une création en rapport avec la faune et la flore qui nous entoure.

- **porte vélos**, en face de l'école.



Une équipe à l'oeuvre

Une action a déjà été réalisée, en début d'année 2019, il y a eu la plantation des arbres. Cinq jeunes arbres qui offriront de l'ombre pour les futures générations.

Ils prêtent mains fortes quand ils le peuvent, ils ont répondu présents lors du festival de BD, une belle et jeune équipe de bénévoles qui ont dynamisé la manifestation.

Ils ont participé au nettoyage du printemps.

Des sorties de dépollution sont prévues, dans les bois, les cours d'eau et rivières et aux abords des routes.

La motivation de cette jeune équipe est stupéfiante, une volonté qui offre un bel espoir pour les années à venir.

Cette équipe aura, sans nul doute, un comportement civique dans l'avenir et les enfants sauront faire des propositions



PERMACULTURE : Une TECHNIQUE MODERNE PROCHE DE LA NATURE

contact@permaland.fr

www.permaland.fr

Montseveroux compte un bon nombre d'agriculteurs, certains en culture traditionnelle, d'autres mettent en place des techniques novatrices inspirées du grand livre ouvert de la nature.

Deux associés, Lionel et Jérémy se sont installés dans la ferme de l'Allemane aux confins des communes de la Chapelle de Surieu et de Bellegarde Poussieu. Leur motivation de retrouver un travail équilibrant, loin des tumultes citadins est sans faille mais cela ne veut pas dire loin des soucis ! Quand on les écoute, on est bien loin de ces retours à la nature connus à une certaine période. Leur technique et leurs aménagements sont fondés sur les méthodes de design en Permaculture.

Pour l'un, il lui semblait essentiel de pouvoir transmettre à ses enfants, plus qu'un bien matériel des savoir-faire, notamment dans les techniques de productions agricoles. Etre capable de produire pour se nourrir lui semblait plus que nécessaire.

Que font les Hommes dans notre monde ? Comment se positionnent-ils sur le plan sociétal ? Comment voient-ils les impacts de la pollution ? Comment consomment-ils ?

Pour nos deux associés, la permaculture répond à toutes ces questions. Cette méthode de conception d'écosystèmes humains éthiques est fondée sur une vision holistique et une science systémique

Ils ont adopté l'adage suivant : **On peut tout faire mais on ne fait pas n'importe quoi**
Steeve READ

Selon ce principe, Lionel et Jeremy, ont installé dans un premier temps, un élevage de poules pondeuses et la culture de petits fruits. Ils veulent commencer petit, pour faire leurs propres expériences et en tirer des conclusions, des savoir-faire.

Ils installent cette année une production maraîchère avec pour notions essentielles : le respect de la biodiversité, le refus d'utiliser des traitements chimiques, la gestion optimale de l'eau, la notion de partage entre êtres humains, avec les autres espèces, le respect de la vie de tout individu. C'est ainsi qu'ils ont conçu (entre autres) des passages pour respecter l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite.

L'aménagement du potager a été longuement réfléchi avec des déclivités qui apportent l'eau là où cela est nécessaire, avec des créations de mares qui iront alimenter en aval, les plantes gourmandes en eau.

Une question que se pose Jeremy, pourquoi faire payer aux agriculteurs bio leur label alors que les résultats dans ce type de culture se font parfois attendre. Les pollueurs sont-ils toujours payeurs ?

FERME PERMALAND : Jeremy LEGER

542 Chemin de l'Allemane 38122

Montseveroux 04/37/04/1090

06/87/48/69/73

STAGES POSSIBLES !



LES BERGERS DE MONTSEVEROUX

Elodie et Frédéric James 06 81 42 39 96

Elodie et Frédéric se sont installés à Montseveroux en 2016. Pour Frédéric, c'était une continuité puisqu'il a toujours travaillé dans l'agriculture, en revanche, pour Elodie, il s'agissait d'une reconversion, elle a préparé son installation par une formation pour obtenir un Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA) en une année.

Leur façon de travailler est sous tendue par un compromis éthique, ils ne veulent pas utiliser des produits chimiques, eux-mêmes et leurs enfants consomment leurs propres produits, mais ils ne veulent pas sacrifier leurs bêtes si toutefois l'une d'elles est malade. Ils veulent proposer de bons produits. Ce n'est pas parce qu'on n'est pas bio, qu'on fait du tout chimique, ce n'est pas parce qu'on est en bio qu'on ne traite pas soigneusement-ils.

Frédéric était propriétaire de moutons, Elodie, elle, possédait des chevaux, et participait aux activités d'une association, les Cavaliers de Chambrans.

Leurs objectifs sont orientés autour de trois pôles, l'élevage de moutons pour la production d'agneaux de chair, la production de fraises, et l'accueil pédagogique.

La production d'agneaux va être labellisée bio en octobre 2019 pour la vente en coopérative (70%), les pâturages sont bio, la production de céréales est certifiée bio depuis juillet 2019. 30% de la production est vendue aux particuliers, en vente directe, les animaux sont abattus dans un abattoir de Grenoble, en revanche l'atelier de découpe est non labellisé Bio. Bien que toute la chaîne de production soit en bio, sauf l'atelier de découpe, ils ne peuvent prétendre vendre aux particuliers de l'agneau bio, il est cependant d'une grande

qualité.

La production de fraises s'étale sur quelques mois, de début mai jusqu'aux premières gelées, jusqu'à ce que les insectes ne viennent plus polliniser. Tous les matins, ils cueillent, ils vendent ensuite du mardi au vendredi, à la ferme, tous les soirs de 17h à 19h, le samedi toute la journée et le dimanche, le matin. Les fraises ne reçoivent aucun traitement phytosanitaire : pas d'insecticide, pas d'anti limace, pas d'herbicide, ils ne peuvent cependant pas passer en label bio, parce qu'ils cultivent hors sol, sur de la tourbe, et que cette façon-là n'est pas tolérée pour le bio. Ils ont pour projet de faire des amendements avec des purins de plantes: ortie, consoude... Elodie transforme une partie des fraises en confiture, pâtes de fruits, sirop.

Et enfin, l'accueil pédagogique est une soupape de sécurité qui permet à nos agriculteurs d'échanger avec des personnes qui sont hors milieu agricole. C'est une façon, pour eux, de mettre de côté, pour un laps de temps, leurs soucis. Si, toutefois, une famille veut visiter la ferme, c'est tout à fait possible, il faut prendre rendez-vous quelques jours avant.

Ils font partie de plusieurs associations,

« Marché des fermes, du Viennois aux Chambrans » ; à tour de rôle des fermes organisent un marché.

« Prenez la clé des champs » temps de rencontres, de visites, de commerce avec les agriculteurs

France passion : ils reçoivent gratuitement des camping caristes qui s'engagent à passer dans leur magasin en échange de l'hospitalité.



FERME DE SAINT SULPICE

JEAN MICHEL DIDIER et JOELLE FANJAT

Jean-Michel et Joëlle sont heureux d'être agriculteurs et ils le disent. Leur métier les satisfait pleinement, le lieu où ils vivent et travaillent également. Leur ferme est située dans un endroit idyllique. Ils ont centré leur production sur l'élevage de charolaises pour la vente directe de colis de veau, génisse et bœuf, les œufs pour des épiceries et un peu de céréales, le tout en agriculture biologique.

Leurs terres sont toutes attenantes après la cession d'activité des agriculteurs voisins, ce qui est un gros avantage et elles sont situées en grande partie sur l'Espace Naturel Sensible de la Sanne Amont. Certes, la culture biologique et l'ENS impliquent des contraintes mais elles sont nécessaires. Au départ de l'installation de l'ENS ils ont beaucoup travaillé avec Lucile Béguin négociatrice entre les agriculteurs, les propriétaires, Gère vivante et la commune. Ils apprécient de laisser des visiteurs profiter du petit parcours nature autour de la Sanne pour flâner et observer ce lieu si calme.



Espace Naturel Sensible La Sanne



Champ de sarrasin

Protéger la biodiversité, sauvegarder des lieux protégés, produire de manière éthique font partie de leur philosophie de vie. Protéger l'écosystème, garder des prairies fleuries, des mares et des haies est d'une très grande importance pour eux, leurs parcelles restent au maximum couvertes de végétations variées afin que les insectes et les plantes puissent vivre en symbiose.

A part quelques compléments bio pour les poules pondeuses, la ferme est autonome pour l'alimentation des animaux. Les céréales sont aussi conservées en partie pour les semences. Les champs de sarrasin fleurissent à une période de l'année, le mois d'août, durant laquelle il y a peu de fleurs mellifères, c'est donc très intéressant. Une partie du sarrasin est moulue pour le boulanger du village.



L'entraide avec les fermes voisines leur est indispensable, la CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) de Bozancieu qui regroupe de nombreux agriculteurs du village en conventionnel et en bio, permet d'entretenir de bonnes relations entre tous.

Leurs divers colis de viande sont disponibles après commande au marché bio de la Combe Bernard le vendredi à partir de 16h30.



CAFÉS CRÉATIFS

Salle des associations à Auberives/Varèze de 9h à 10h30

Mardi 3 septembre 2019 Activité Mandala + Repas partagé (gratuit)

Mardi 17 septembre 2019 Balade (gratuit)

Mardi 1er octobre 2019 Activité crochet (gratuit)

Mardi 15 octobre 2019 Activité Origami (gratuit)

Vous souhaitez mettre en place une activité, n'hésitez pas à nous rejoindre

A noter dans vos agendas

Mercredi 11 septembre

Journée Trans générationnelle (pour tous) au centre social

Repas + jeux de société (cartes, scrabble...) et pétanque avec les enfants de l'accueil de loisirs

Inscription au centre social

SEMAINE BLEUE du 7 au 11 octobre dédiée aux personnes de 60 ans et plus

Lundi 7 octobre à Auberives Sur Varèze au Foyer de 9h30 à midi (*gratuit*)

Matinée autour de la prévention (pompiers, diététicienne, transport...)

Mardi 8 octobre à Cour et Buis de 9h30 à midi (*gratuit*)

Matinée autour du bien être des aidants (diététicienne, plateforme d'accompagnement et de répit...)

Mercredi 9 octobre

Journée Trans générationnelle (pour tous) au centre social de midi à 17h

Repas + animation chant avec les enfants de l'accueil de loisirs

Inscription au centre social

Jeudi 10 octobre à la salle des fêtes de Vernioz de 9h30 à midi (*gratuit*)

Matinée autour du jeu avec Joëlle, notre ludothécaire

Vendredi 11 octobre à la salle du Gontard

Thé dansant avec l'orchestre Phil Musette de 14h à 18h

LUDOTHEQUE A MONTSEVEROUX

Les rendez-vous salle d'honneur du château de Montseveroux

Mercredi 11 septembre

Mercredi 6 novembre

Vendredi 4 octobre

Mercredi 11 décembre

3ème ou 4ème weekend end de janvier : 24 heures du jeu

Les mineurs doivent obligatoirement être accompagnés par un adulte.

Auberives sur Varèze foyer d'animation rural (RN7)

Jeudi 21 novembre Conférence-débat : Les enjeux du jeu, zoom petite enfance"

Saint Maurice l'Exil Samedi 23 et dimanche 24 Novembre : Biennale du jeu

INFORMATIONS OVIV



COURS de DANSE

Enfants - Ados - Adultes

DANSE MODERN' STYLE

DANSE EN LIGNE

HORAIRES
Cours les samedis
au centre social du Gontard
animés par Zoé TIEFENAUER

Adultes : 9h à 10h
2015 : 10h à 10h45
2014 - 2013 : 10h45 à 11h30
2012 - 2011 : 11h30 à 12h30
2010 - 2009 : 13h à 14h
2008 - 2007 : 14h à 15h
2006 - 2005 : 15h à 16h
2004 à 2002 : 16h à 17h

Tarif selon le Quotient Familial	De 0 à 620 €	De 621 à 1300 €	Supérieur à 1301 €
Enfant né en 2015-2014-2013-2012	110 €	125 €	140 €
Enfant né à partir de 2011	150 €	165 €	180 €
Adulte	150 €	165 €	180 €

Inscription à l'accueil aux heures d'ouverture
Début des cours le samedi 14 septembre 2019

CENTRE SOCIAL OVIV Osez Vivre Vos idées...

1410, route des villages - 38150 VERNIOZ
Tél. 04 74 54 14 37 - accueil@cs-oviv.fr
Site : 43399347400017 - APE : 94992

ENTRE BIEVRE ET RHÔNE :
Aubertin-sur-Vienne, Chignieu,
Vernioz, Châlon, Montmoreau-Milieu,
Montmoreau, Cour-et-Bail

THÉ DANSANT

Avec l'Orchestre PHIL'MUSETTE

VENDREDI 11 OCTOBRE 2019
SALLE DES FÊTES DU GONTARD
De 14h à 18h

Tarif : 10€ l'entrée, thé ou café inclus

CENTRE SOCIAL OVIV Osez Vivre Vos idées...

1410, route des villages - 38150 VERNIOZ
Tél. 04 74 54 14 37 - accueil@cs-oviv.fr
Site : 43399347400017 - APE : 94992

ENTRE BIEVRE ET RHÔNE :
Aubertin-sur-Vienne, Chignieu,
Vernioz, Châlon, Montmoreau-Milieu,
Montmoreau, Cour-et-Bail

Ateliers Grands et Petits, Petits et Grands

1 MERCREDI par mois
De 9h30 à 11h
Dans la même salle que la ludothèque

Partager un moment avec un plus petit que soi

Essayer ensemble une activité, vivre un temps hors du rythme quotidien.

Toutes vos idées d'ateliers sont aussi les bienvenues.

N'hésitez pas non plus à vous proposer comme intervenant et à partager votre passion !

Tarif par famille : 3€

CENTRE SOCIAL OVIV Osez Vivre Vos idées...

1410, route des villages - 38150 VERNIOZ
Tél. 04 74 54 14 37 - accueil@cs-oviv.fr
Site : 43399347400017 - APE : 94992

ENTRE BIEVRE ET RHÔNE :
Aubertin-sur-Vienne, Chignieu,
Vernioz, Châlon, Montmoreau-Milieu,
Montmoreau, Cour-et-Bail

ATELIERS CULINAIRES

L'occasion de partager ses savoir-faire culinaires et de découvrir des recettes de saison.

L'atelier culinaire est ouvert à tous et se termine en toute convivialité par un repas partagé.

Mardi 10 septembre
Mardi 24 septembre
Mardi 8 octobre
Mardi 12 novembre
Mardi 26 novembre
Mardi 10 décembre

De 9h jusqu'à 13h30
Inscription au secrétariat

5€ pour l'activité + participation selon l'achat des aliments (entre 3 et 5€)
Au centre social du Gontard (stade)

CENTRE SOCIAL OVIV Osez Vivre Vos idées...

1410, route des villages - 38150 VERNIOZ
Tél. 04 74 54 14 37 - accueil@cs-oviv.fr
Site : 43399347400017 - APE : 94992

ENTRE BIEVRE ET RHÔNE :
Aubertin-sur-Vienne, Chignieu,
Vernioz, Châlon, Montmoreau-Milieu,
Montmoreau, Cour-et-Bail

LES REPLETES DE BONNEVAUX



Crédits photographiques : Juan LORITE

Il était une fois un grand amateur de fourmis, un « fourmicologue » ? Non ! Un « myrmécologue » Juan de Pisieu.

Il nous a emmenés, ce samedi 20 juillet 2019 dans la forêt des Bonnevaux pour y découvrir d'étranges dômes, ceux construits par le peuple des fourmis.

Juan arpente ces bois depuis 20 ans et a recensé près de 200 fourmilières, demeures de la fourmi rousse dans ce biotope particulier de vieilles parcelles forestières où se mêlent bois de feuillus et de résineux. Dans des coupes de bois trop rapprochées, on ne pourrait plus trouver de dôme de la taille de ceux qu'il nous a faits découvrir soit entre 1,20 m et 1,40 m.

Il existe 7 espèces de fourmis chez les fourmis rousses dont 3 espèces de fourmis rousses de plaine. Nous sommes partis à la rencontre de la Polyrhena. Au bord de la route, sur le talus, surplombe un énorme monticule, crapahutant jusqu'à ses abords, nous nous trouvons envahis par les fourmis qui s'activent. Si nous restons immobiles, elles ont tôt fait, de nous ignorer...

Un second petit nid, plus en retrait dans le bois à quelques mètres de là, semble abandonné. Juan nous explique qu'il s'agit de l'ancien frigo de la colonie, puisque les années précédentes, le dôme principal

n'était pas encore protégé par les ramures des arbres et était trop exposé au soleil.

Juan nous fait découvrir l'architecture de la fourmilière :

Si la couverture de la fourmilière est sans cesse renouvelée, en dessous, cela bouge beaucoup aussi :

Les différentes chambres, dont le solarium, les chambres à couvain, la chambre à compost pour fabriquer de la chaleur, le garde-manger, les chambres souterraines pour protéger les fourmis alors en diapause hivernale. En effet, à la saison froide elles descendent sous la souche qu'elles ont pris soin de choisir pour monter leur dôme, ceci afin de déjouer les prédateurs qui viendront dès l'automne essayer de piller la fourmilière délaissée par ses guerrières.

Un prédateur ne s'aventurerait pas lorsque la fourmilière est en pleine activité, du printemps à l'automne car grâce à sa poche à venin, et à sa coopération, la fourmi repousse rapidement tout assaillant !

L'hiver, l'insecte qui ne peut pas réguler sa température intérieure ne bouge plus à partir de 5°C, entre 5°C et 15 °C l'activité est faible, l'activité repart à partir de 15°C.

Juan nous dévoile que la reine a besoin de cette période de latence pour

PRELE - Protégeons et Respectons Ensemble La nature et l'Environnement. asso.prele@orange.fr

<https://association-prele.jimdo.com/historique/>

recommencer à pondre. Il ne faut pas d'hiver trop doux.

Dès la fin de l'hiver, la reine recommence à pondre. Mais les œufs d'hiver ne sont pas fécondés car la reine ne peut ouvrir sa spermathèque qu'à partir de 19°. Les œufs non fécondés feront des mâles. Pour pouvoir féconder les œufs qui feront les ouvrières et les reines, il leur faut donc augmenter artificiellement la température de la fourmilière. Ceci se passe dans la chambre sommitale que les fourmis chauffent en digérant le miellat de pucerons qui produit de la chaleur, et par une agitation frénétique des ouvrières. Le couvain a besoin de 25°C pour se développer, il mettra entre 3 à 5 semaines pour arriver à maturation.

Juan nous dit que la fourmi aurait le plus haut degré de socialisation de tous les hyménoptères, y compris supérieur au termite qui est un blattidé.

La communication chez les fourmis s'effectue surtout grâce à leurs antennes qui peuvent reconnaître jusqu'à 20 phéromones différentes, qui sont émises par différentes glandes. Il s'agit d'un véritable langage nous confie Juan. Phéromones de piste, de demande d'aide, de peur, d'attaque.

Elles tiennent très propre cet organe qui leur permet de suivre leurs congénères, de retrouver leur nid, de trouver une source de nourriture.

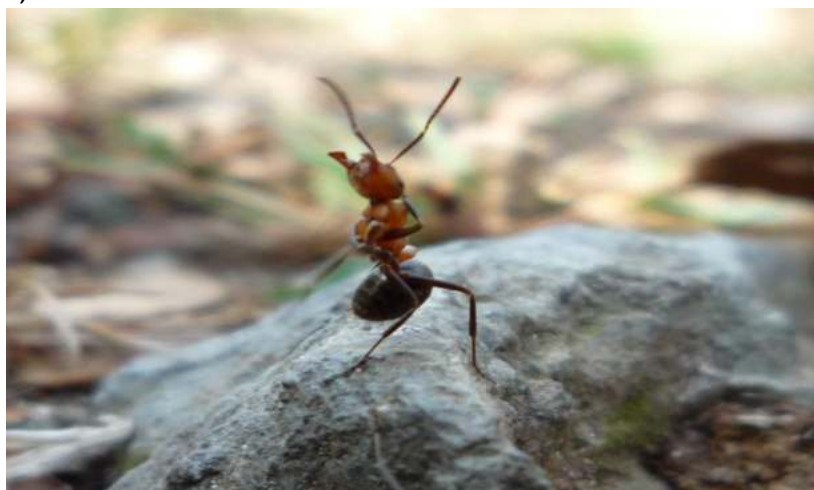
La fourmi identifiée comme venant d'une autre colonie est immédiatement éliminée.

Sa sociabilité est aussi développée par l'échange de nourriture, c'est là qu'interviennent les fameuses replètes. Ainsi, les fourmis qui sortent emmagasinent du sucre dans leur jabot social et le partagent par trophallaxie avec leurs congénères restées dans la fourmilière c'est à dire qu'elles régurgitent les sucres pour les autres fourmis qui les tapotent avec leurs antennes à leur arrivée. Les replètes pleines de miellat, pèsent deux fois leur poids initial à leur retour au nid : de 10 mg elles en font 20 mg.

Ces fourmis participent à l'équilibre de la forêt, limitant les parasites des résineux et feuillus, en participant à la dissémination des graines, en nettoyant les sols. La fourmi rousse est un des rares prédateurs de la chenille processionnaire du pin.

La présence de fourmis est un excellent bio indicateur de la biodiversité d'une forêt. En Allemagne, Suisse ou Italie, elles sont protégées, on transplante même des fourmilières. Nous avons la chance d'avoir des forêts où il y a la fourmi rousse, faisons-en sorte de les respecter.

Si vous souhaitez approfondir l'histoire passionnante de cet insecte, **Juan est à votre disposition : 06 42 25 55 80**



eh bien, dansez maintenant

L'ensemble vocal Chanteval, composé d'une soixantaine de choristes, dirigé par Marie Pierre FANJAT a à cœur de présenter un programme réjouissant. Ses membres ont implicitement une envie de faire bien, c'est une grande solidarité qui soutient chacun. Les quatre voix : soprano, alto, ténor et basse sont toutes représentées en nombre.

Le samedi 11 mai 2019, les choristes avaient hâte de présenter le travail d'une année, le Gloria de Vivaldi accompagné par l'orchestre de musique baroque « Antea Classica ».

C'était un moment très attendu de tous, puisque le premier concert a été présenté dans la nouvelle salle, elle aussi très attendue, du château de Montseveroux.

L'enthousiasme a été partagé par les musiciens, les choristes et les spectateurs qui ont répondu présent pour l'occasion. Chacun a vécu un grand moment. S'en est suivi un enthousiasme communicatif semble-t-il, les spectateurs étaient ravis d'avoir pu gagner une petite place dans une salle comble pour écouter une œuvre enjouée.

Vivaldi a composé trois « gloria », on en a retrouvé deux, dont un en 1920 dans le grenier d'une propriété. Il vivait à Venise et composait beaucoup pour des jeunes filles recueillies dans l'orphelinat de la Pietà, établissement de charité. Les orphelines qui avaient l'oreille musicale apprenaient à jouer d'un instrument ou chantaient et présentaient des concerts le dimanche. Elles ne montaient pas sur scène, elles donnaient le concert

derrière un grillage de fer, les femmes devaient être à l'abri des regards !

Le programme Gloria de Vivaldi ne s'arrête pas, l'ensemble le présentera à nouveau.

- **au Prieuré de Salaise-sur-Sanne :
le samedi 15 septembre à 17h00**
- **à l'Eglise Saint Nicolas de Givors :
le samedi 21 septembre à 20h30.**
- **Au Prieuré de Marnans :
le dimanche 22 septembre à 17h00**

L'année 2019/2020 sera également une année motivante pour les choristes de Chanteval, un projet important est mis en place avec des groupes d'enfants de l'école de Montseveroux et des communes environnantes, la chorale des Côtes d'Arey, de Chanas, dirigées par Alexis Falempin, pour présenter des musiques de films.



Concert du 11 mai 2019 salle Ménéstrels à MONTSEVEROUX

Chanter demande du temps, de l'attention, mais chanter donne de l'énergie, augmente la capacité à mémoriser, à se concentrer, cela fait du bien !!!

**Toutes les informations sont sur le site Internet
<http://www.ensemble-vocal-chanteval.fr/>**

Club mycologique et botanique



L'association composée actuellement d'une quarantaine d'adhérents actifs et de bénévoles propose les activités suivantes :

- ° **Des sorties hebdomadaires le samedi après-midi RDV à 13H30 au siège**

De mi-mars à mi-novembre pour inventaire des zones floristiquement intéressantes de MONTSEVEROUX et des communes Environnantes.

Dès le mois de septembre, les sorties sont plus particulièrement consacrées à la Mycologie.

- ° **Des sorties à la journée les samedis de Juin** afin de découvrir la flore d'autres Régions.

Siege social et réunions
Chez Michel ROMEAS
989 chemin de BOZANCIEUX
38122 MONTSEVEROUX
Tel 06.60.40.74.88

- ° **Une réunion mensuelle le 2^{ème} mardi** de chaque mois à 20 h au siège.
- ° **Une participation à la journée botanique de St Romain de SURIEU** au mois de mai
- ° **Une exposition mycologique annuelle** en octobre à Monsteroux-Milieu au stade du GONTARD.
Cette année 2019 les dates retenues sont le 12 et 13 octobre.
- ° **Une exposition botanique** est prévue en mai 2020 au château de MONTSEVEROUX

CHAMPIFLORE s'attache plus particulièrement à offrir des sorties sur le terrain pour la connaissance et la compréhension de la Flore de notre région.

Par sa participation ponctuelle aux journées de nettoyage, CHAMPIFLORE témoigne de son attachement à la protection de l'environnement.

CLUB DE L'AMITIE

L'année 2018/2019 a été une année fructueuse pour le Club de l'Amitié. Elle a été riche en projets et nouveautés.

Les classiques rencontres du mercredi après-midi avec **jeux de belote, rubik cube, triomino**, ont été pleine de convivialité, autour d'un café, d'une tisane et d'un gâteau.

Des nouveautés se sont ajoutées cette année avec l'organisation d'un concours de belote, de pétanque, des ateliers informatiques, et la création d'un atelier théâtre

Un des événements marquants cette année a été l'invitation par le CCAS de Montseveroux à une **rencontre interclubs**. Un accueil remarquable tant par la convivialité qui s'en dégageait, tant par la réception, c'était un moment exceptionnel.

L'atelier informatique répond à la nécessité pour chacun de pouvoir se débrouiller avec un ordinateur, partant du fait que beaucoup de démarches administratives passent par l'informatique, il semblait nécessaire de savoir l'utiliser.

L'atelier attend que le château soit relié à Internet pour poursuivre les apprentissages. Les cours sont dispensés par Monsieur FAURE, passionné d'informatique, le club le remercie.

L'atelier théâtre, encadré par M. DARNE, se réunit tous les lundis soir, et a présenté son spectacle en ce mois de juillet.

Les spectateurs sont ressortis enchantés.

Le club est ouvert à tous, jeunes, adultes et âge mûr et recherche des personnages masculins

Concours de pétanque, concours de belote ont été organisés afin de perpétuer cette tradition de rencontre le dimanche après-midi.

Le prochain concours de belote est prévu le 17 novembre 2019.

Le club se veut **intergénérationnel**.

Quelquefois les réunions du mercredi cohabitent avec les activités de la ludothèque de l'OVIV au cours desquelles il est possible de découvrir de nouveaux jeux de société.

- ✓ **Club théâtre : lundi soir 20heures**
- ✓ **Les permanences et activités se tiennent le premier et troisième mercredi du mois** (belote, jeux divers)
- ✓ **Pour le groupe « marche » RV le jeudi à 14 H devant le château** (environ 2 H)
- ✓ **Un groupe « Scrabble » se retrouve le mercredi soir 1 semaine sur 2**
si vous êtes intéressés, contacter Gilberte POIZAT

Toutes les personnes désireuses de participer à nos activités ou de devenir acteurs de l'une d'elles peuvent prendre contact auprès de Raymond VARNIER varnierraymond27@gmail.com

Date à retenir : dimanche 17 novembre 2019 : concours de coinche



Cru de Paille groupe d'arts et traditions populaires du Dauphiné contribue au

Rayonnement de Montseveroux avec ses prestations tout au long de l'année.

Une année encore riche, en particulier un 4^e festival Saveurs et Traditions réussi et apprécié :

Deux groupes invités : le Bourbonnais avec les « Pastouriaux d'Rollat » et le « Ballet de Savoie » de Chambéry qui ont renforcé la qualité du spectacle grâce à leur dynamisme et leur authenticité.

En nouveauté, le festival « Saveurs et Traditions » a retrouvé sa terre natale dans un nouvel écrin : la salle Ménéstrel qui ouvrait ses portes pour la 1^{ère} fois.



Pour réveiller les papilles du public nombreux, notre chef cuisinier Jean Paul a mis tout son art pour mettre en valeur les saveurs de notre région.

À cette mise en lumière de nos traditions et du château de Montseveroux, le groupe « Cru de Paille » remercie chaleureusement M. le maire et son conseil municipal pour cette mise à disposition des locaux.

Invité à deux festivals, le groupe « Cru de Paille » a porté fièrement la culture et les traditions du Dauphiné à travers ses nouvelles mises en scène et chorégraphies.

Le 1^{er} festival a conduit les dauphinois sur les terres charentaises à Semussac début avril,

Le second à Roquebrune Cap- Martin près de Monaco en juillet.

En clôture de cette saison 2018 /19, riche en partage et en émotions, le groupe « Cru de Paille » a été fier d'animer l'après-midi des Nations des 52^e Nuits de Montseveroux aux côtés du Vietnam, du Pérou et des îles Canaries. Suite à cette rencontre, Cru de Paille ira présenter les couleurs du Dauphiné en 2021 dans les îles Canaries.

Si l'envie de **voyager**, de **découvrir** de nouvelles régions de la France et de l'étranger, alors venez **danser, chanter** ou **jouer** d'un instrument avec nous dans **la joie** et **la bonne humeur**.

Rejoignez-nous ou venez nous découvrir lors de **nos répétitions hebdomadaires du samedi**, les dates seront consultables sur notre page Facebook et l'agenda du site de la commune.

N'hésitez pas à nous contacter **06 16 83 16 79 - cru-de-paille@orange.fr**





Pour ceux qui aiment le Jazz comme pour ceux qui pensent ne pas l'aimer !

Cela fait maintenant deux ans que Jazz en Bièvre organise des concerts au château et ne compte pas s'arrêter en si bon chemin avec déjà un superbe programme pour sa 3^{ème} saison 2019 - 2020.

Nous tenons à remercier le conseil municipal de Montseveroux et son maire, qui nous font confiance, nous prêtent gracieusement la salle de concert et qui font de ce village un des plus actifs du département sur le plan culturel avec de nombreuses animations.

L'association

Jazz en Bièvre, association loi 1901, œuvre pour la promotion du jazz sur et autour du territoire de la communauté de communes Entre Bièvre Et Rhône.

A l'origine du projet, une envie de partager le goût du Jazz sur nos territoires à l'écart des grandes agglomérations et en dehors des festivals d'été.

Nous sommes motivés par la volonté de faire découvrir ou redécouvrir le Jazz actuel au plus grand nombre et notamment aux plus jeunes.

A cette fin, Jazz en Bièvre propose une programmation accessible au grand public au moyen de concerts, mettant en avant des musiciens professionnels régionaux et internationaux.

L'association propose également ses services pour assister toute initiative d'organisation de concerts de Jazz et tout autre moyen susceptible de promouvoir la création et la diffusion du Jazz et soutenir les artistes.

Les habitants de la commune et des alentours sont les bienvenus pour nous rejoindre dans l'organisation et la mise en œuvre des concerts.

Programmation 2019-2020

Thomas Enhco (18/10)

Pianiste et compositeur virtuose de renommée internationale Jazz et classique, Victoire du Jazz 2013, en solo sur grand Steinway.

Jeremy Pelt 5tet (06/12)

Trompettiste New Yorkais, figurant parmi les meilleurs solistes de sa génération.

Meajam (24/01)

4tet Toulousain proposant un Jazz proche et accessible, une alchimie musicale entre romantisme et Jazz actuel.

Earz 5tet (13/03)

Groupe local aux compositions originales dans l'esprit Coltrane, Jazz Messenger, Miles Davis ...

Création Ciné – Concert (15/05)

En partenariat avec le centre social OVIV.

Fred Nardin trio (12/06)

Grande révélation du Jazz Français, au swing solide, audace et envolées lyriques. Victoire du Jazz 2018 avec The Amazing Keystone.

Infos pratiques

Les concerts, au tarif adulte de 12€ et 8€ pour les étudiants et moins de 18 ans, ont lieu les vendredis à 20h, la buvette ouvre à 19h et pendant l'entracte, avec de bonnes assiettes de produits locaux salés et sucrés et des vins et bières bios entre autre, ambiance garantie !

Toutes les informations sont sur le site www.jazzenbievre.fr et vous pouvez nous communiquer votre mail pour recevoir nos informations régulièrement, contact@jazzenbievre.fr.

Partagez l'info svp !

Jazz en Bièvre
au Château de Montseveroux
2019 2020

18/10 Thomas Enhco
 06/12 Jeremy Pelt
 24/01 Meajam
 13/03 Earz 5tet
 15/05 Surprise
 12/06 Fred Nardin

12 €

Bar, restauration, entracte.
 Concert 20h, ouverture 19h.
 Infos et billets www.jazzenbievre.fr

Licence du spectacle 3-1106563
 Ne pas jeter sur la voie publique

isère

La Région
 Auvergne-Rhône-Alpes

ASSOCIATION FILIGRANE : PROJET « Cultures Plein Champs »

Devenez «Articulateurs»



Utiliser l'art et la création comme un moyen original d'interroger nos modes de vies et ses évolutions, valoriser les activités et pratiques rurales, entre tradition et modernité, par l'intermédiaire du regard d'artistes... c'est le projet participatif que nous vous proposons pour l'année 2020 ! Porté par la commune de Montseveroux et coordonné par l'association lyonnaise Filigrane, ce projet - en cours de conception - sera ainsi l'occasion de découvrir plusieurs univers artistiques et démarches de création.

Il est envisagé :

- **Une résidence d'artistes sur le territoire :**

Encore en cours d'élaboration, cette résidence permettrait la présence de la plasticienne Hélène Bertin, et plus ponctuellement du comédien et conteur, Grégory Viallet, auprès des habitants de Montseveroux et des communes alentours. Elle pourrait prendre la forme d'ateliers artistiques participatifs, ouverts à tous.

- **Une exposition, en utilisant :**

Des objets d'hier et d'aujourd'hui de pratiques agricoles ;

- **Une iconographie de paysages, de techniques diverses :**

Des affiches de différentes époques, des cartes postales, des photos, etc...

Des dessins et peintures anciennes.

Ces objets, documents, photos, seront retravaillés, transformés, revisités afin de réinventer une vision plus personnelle et plus actuelle du monde rural.

Nous aurons donc besoin de votre participation ! Si vous avez des objets, des dessins ou si vous êtes artiste, et que vous souhaitez participer à ce projet, nous proposons des rencontres, des échanges aux dates suivantes :

- Mercredi 16 octobre 2019 à 19h30, salle Mille Fleurs au château de Montseveroux
- Jeudi 14 novembre à 9h, salle d'honneur au château de Montseveroux
- Mercredi 4 décembre à 19h30, salle Mille Fleurs au château de Montseveroux

En parallèle il sera exposé des œuvres d'artistes contemporains ayant un questionnement, une représentation, une interprétation sur ce sujet.

Vous pouvez également nous contacter :

Elise Courouble, association Filigrane : 04 72 12 04 32 contact@filigrane-rhonealpes.fr

Hélène Bertin, plasticienne : 06 15 20 83 88 atoutasart@gmail.com

BIENNALE DE LA DANSE LE 13 SEPTEMBRE 2020

Tous les deux ans a lieu, une parade chorégraphique unique en Europe à Lyon. Cette année, le défilé se déroulera le dimanche 13 septembre, pendant la biennale qui est fixée du 10 au 27 septembre 2020.

Le thème, comme à chaque biennale est défini, cette année, il s'agira de l'Afrique :

« Amener la créativité de l'Afrique dans les rues de Lyon au sein de la plus grande parade dansée d'Europe sera notre projet commun. Nous revendiquerons le corps et la musique comme lieux de transmission et de tolérance, les amateurs en métissant leurs expressions magnifieront le sens de danser. Accueillir des artistes africains en résidence de création sur notre territoire sera le principe du Défilé AFRICA 20<->20. Leurs présences apporteront une vision de l'intérieur de leurs cultures, très différentes les unes des autres selon les pays, puisque les artistes peuvent être originaires d'un des 54 pays d'Afrique... »
<http://www.labiennaledelyon.com> »

LES MOYENS

Un groupe de 250 habitants du territoire sera constitué pour participer à cette grande aventure humaine et artistique.

Le défilé de la Biennale de la Danse est piloté pour les 3 territoires par la Fabrique /Jaspir à Saint Jean de Bournay.

Les trois territoires recherchent des lieux de répétition pouvant recevoir 250 personnes en mouvement, des couturières bénévoles et des musiciens amateurs bénévoles pouvant s'impliquer de janvier à septembre 2020.

Ce projet est enthousiasmant et doit constituer un grand événement local.

Les contacts : Fabrique Jaspir eve@jaspir.com et

Gaétane Jambu : gaetane.jambu@entre-bievreet-rhone.fr

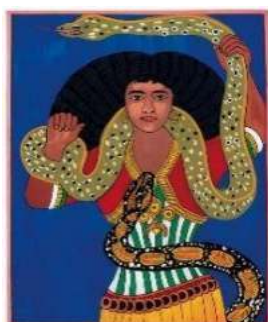
Les communautés de Communes « Entre Bièvre et Rhône » Bièvre Est et Bièvre Isère ont été sélectionnées pour participer à cette biennale, sous la direction d'un chorégraphe, **Bouba Landrille Tchouda, chorégraphe de la Compagnie Malka** résidant artistique de l'ex communauté de communes, CCTB.
<https://www.ciemalka.com/fr/>

Bouba a déjà produit plus d'une vingtaine de spectacles mêlant **hip hop, capoeira et danse contemporaine**, il a l'expérience de plusieurs défilés de danse et la formation de publics amateurs.

Il a choisi d'organiser le défilé autour de la figure mythique de Mami Wata : esprit de l'eau, décrite comme une sirène, mi- femme, mi- poisson, elle est représentée comme une belle femme tenant un serpent. La danse envisagée aura des mouvements d'ensemble rappelant ceux de la mer, avec des moments calmes et des phases plus mouvementées. Il est envisagé la construction d'un char mer/océan.

PREMIERE RENCONTRE AVEC LE CHOREGRAPHE : VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

A 19H00 Centre Social de l'Île du Battoir, 410 rue du 5 Aout 1944, à BEAUREPAIRE





Editions

Les Tardigrades

Le monde est artiste et la terre est sa toile !

Nombreuses sont les bibliothèques, les éditeurs et les diffuseurs calibrés aux formats du conventionnel.

Nombreuses sont les œuvres taillées pour entrer dans les cases.

Innombrables sont les inclassables.

Nous voulons la différence, nous rêvons que les sourcils se lèvent et nous conseillons un nouveau regard.

Nous avons des valeurs, les mêmes que les vôtres regarder, s'émerveiller, s'inspirer et faire grandir le monde.

C'est pourquoi, Ana Dess et Rudy l'Absurde ont créé la maison d'édition les Tardigrades.

Nous écrivons, nous illustrons, nous éditons et nous avons les partenaires que nous aimons et qui nous soutiennent.

C'est très bien, mais pourquoi cette information dans la Gazette de Montseveroux ?

Car les lectrices et lecteurs doivent savoir !

Pour faire simple, nous vous proposons quelques exemples :

Vous avez une histoire, un récit, une idée...

Vous l'imaginez dans votre tête sous forme de dessins et de textes.

Il faut donner vie aux idées, qu'elles deviennent des créations originales dont vous êtes les auteurs.

Vous avez une histoire à raconter, vous ne dessinez pas, mais vous imaginez bien un livre ou une BD...

Vous dessinez, vous créez des univers, vous n'avez pas de scénario, pas de texte mais vous imaginez bien un livre illustré ou une BD...

Alors nous vous mettons en relation, nous lisons et observons chaque univers pour conseiller et faire aboutir votre projet.

Et si nous commençons avec un projet collectif, voici la vraie raison de notre écrit dans la Gazette.

Au 377 rue des Cadrans solaires dans votre village, se trouve une petite boîte aux lettres. **Elle accueillera vos textes et illustrations jusqu'au 1^{er} décembre.**

Evidemment **le thème est :**

« Montseveroux, un village et une âme »

Nous aurons la preuve incontestable que les artistes sont partout !

Et qui sait, le village de Montseveroux aura la première oeuvre collective de ses habitants.

Amicalement.

Les Tardigrades

Naissances

BERNARD-GUILLEMET Morgan	11 septembre
BOULESTEIX Andréas	20 décembre
BRETAUDEAU Noam	21 janvier
BUCLON Barry	9 avril
CHARBONNEL Flore	14 décembre
FORCHERON Leny	25 avril
GLABACH Arthur	04 juin
PINTO Léandre	26 décembre
POIZAT Emma	22 mai
ROUX Melchior	08 octobre
VIDON DIAZ Stacie	04 juin

Mariages

RIBAUD Francis Jean-Luc et CHIOVARO Silvia	09 juin
ROBELLET Dimitri et JURY Anne-Laure	30 juin

Décès

BRENIER Renée, Marie, Charlotte Veuve LEVET	14 octobre
BRUN Marie, Thérèse épouse BLANC	29 janvier
GLASSON Eric, Daniel	22 décembre
MANDRAN Clotilde Emilie Veuve JURY	12 avril
PERRIN Michèle Hélène épouse BONNET	06 janvier
SEYVE Jean-Luc	03 mars
THIERRY Marie-Louise, Emma	06 mars
VACHEZ Marinette, Charlotte épouse CRISTIN	11 décembre

« Pour les naissances et mariages : Conformément aux directives de la CNIL (commission informatique et liberté), nous ne publions que les actes pour lesquels nous avons eu un accord des intéressés ou des parents. »

MOTS FLECHES

RAYMOND CARRAS

[illegible]

SOLUTIONS MOTS FLECHTES

RAYMOND CARRAS

R	A	V	I	V	E	B	A	O	B	A	B
A	M	U	N	I	C	A	A	L	I	T	E
L	A			E	O			A	C	R	A
	S	I	E	N	N	R	R		S	O	U
A	S	O		N	O	M		S		C	R
	E	N	S	E	M	N	C	E		I	E
A	S		S		I		I	L		T	P
N		G		B	E	T	T		U	E	A
	K	A	M	I	S	A	S	E	S		I
		M		L		R		T		O	R
	B	I	B	L	I	T	H	E	Q	U	E
	A	N	T	E	N	E			U	R	
O	S			T	E		A	R	A	S	E
	S	T	R	E	S		B	U	T	E	R
K	E	P	I			P	E		R		E
O		R	O	U	S	I	L	L	O	N	

